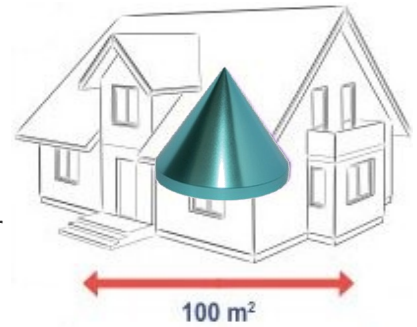


- Le cône WD17 est préconisé pour la protection des réseaux Wifi (box, routeur), WiMax, BlueTooth, Tétrapol, Tétra, Acropole, ainsi que des bases des téléphones portables intérieurs sans fil Dect.
- Le BT13 est préconisé pour la protection contre les rayonnements électromagnétiques des antennes-relais de téléphonie mobile*.
 - * Un exemple des effets pouvant être générés par ces rayonnements :
 - Irritabilité, problèmes cardiovasculaires, difficulté de concentration... à partir de 100m.
 - Maux de tête, perturbations du sommeil, sentiment d'inconfort... à partir de 200 m.
 - Fatigue... à partir de 300 m de l'antenne relais.
 - Les personnes âgées étant plus sensibles...

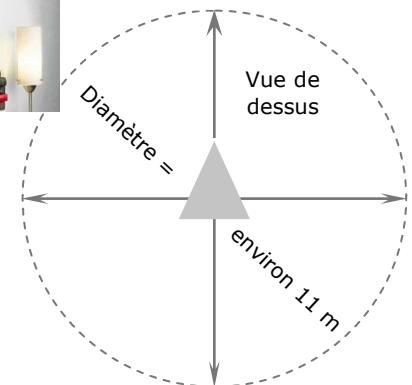


- Le HT18 permet une protection contre les rayonnements électromagnétiques du réseau électrique basse, moyenne et haute tension jusqu'à 400.000 Volts, ce qui concerne plus particulièrement les lignes et les transformateurs électriques.

Les fréquences émises par les fours à micro-ondes étant similaires à celles du Wifi, il pourront également convenir pour cette application.

Mode d'emploi

- Les cônes se placent à l'intérieur de l'habitation ou du bureau.
- On les positionnera au centre de la zone à protéger et en hauteur (idéalement sur un meuble).
- Il crée une zone de protection de 100 m² (soit une surface au sol d'environ 11 mètres de diamètre sur une hauteur d'environ 5 mètres), et protège ainsi efficacement des effets des rayonnements électromagnétiques hautes et basses fréquences.
 - * Un seul appareil étant suffisant pour cette surface, son action protectrice n'étant pas stoppée par les cloisons intérieures.
- Dans le cas où on placera 2 CMO coniques, il est préconisé de laisser une distance minimale d'1 mètre entre les deux appareils.



Les CMO sont de forme conique, ils mesurent 7 cm à la base et 6 cm de haut, et leur poids = 175 grammes.

- Le WD17 de couleur bleu-vert.
- Le BT13 de couleur grise.
- Le HT18 de couleur verte.

Prix = 119.00 € TTC (les produits CMO sont disponibles en essai gratuit pendant quatre semaines).